



Les Eco-Activités en Essonne – 16 juin 2008

Synthèse

Genèse : Depuis plusieurs années, la région Ile de France souhaite impulser une politique de développement spécifiée par filière. L'Essonne s'est inscrite dans cette logique naturellement et a œuvré à la constitution de plusieurs filières stratégiques dont celle des biotechnologies et celle de l'optique, qui s'est ensuite étendue aux systèmes complexes. Il a ainsi été possible de définir des politiques sectorielles de soutien à l'innovation, au développement et à la création d'activités ou d'emplois sur le territoire de l'Essonne et / ou de l'Ile de France.

Le département de l'Essonne a souhaité donc que soient réalisés une étude sur les éco-activités sur le territoire et un inventaire des acteurs locaux (entreprises, centres de formations et de recherche et développement). A partir de ce diagnostic mené par l'Agence (et par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour le volet entreprises), ainsi que de l'étude des différents sous secteurs appréhendés, il nous est apparu nécessaire d'organiser un séminaire de discussion avec la participation d'experts de ce domaine.

L'objectif était donc d'identifier des sous secteurs porteurs en activité ou en emplois localement et qui pourraient nécessiter un soutien public pour se développer. Le séminaire, quant à lui avait pour vocation de présenter brièvement l'étude menée, de discuter des conclusions et d'amorcer une phase de concertation pour la mise en œuvre d'une politique spécifique et d'un programme d'actions.

Etude : De ce premier état des lieux, il est ressorti que le département essonnien dispose des mêmes formations liées au développement durable ou à l'environnement que les autres départements ou régions (excepté en matière nucléaire), que les centres de recherche et développement sont essentiellement publics et que la présence du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et d'autres acteurs de la recherche (Ecole Polytechnique, CNRS...) constitue un certain atout local. Enfin, la CCIE a procédé à l'élaboration d'un annuaire des éco-entreprises. Ces données, complétées par une étude INSEE ont permis de rendre compte d'une répartition par sous secteurs d'activités (eau, air, bruit, déchets, sites et sols...) légèrement différente en Essonne comparativement aux autres départements ou à la région du fait d'une représentation un peu plus forte des secteurs de l'air et du bruit.

Chiffres des éco-activités : Un secteur estimé à 420 000 emplois en France en 2005 (1.5 à 2% du PIB), dont 50% en IDF (1,5 millions en Allemagne). (95% pour les secteurs eau et déchets donc des perspectives de niches uniquement).

Essonne : 60 laboratoires, plus de 50 formations et près de 250 entreprises.

NB : Des secteurs volontairement exclus de l'étude : transports et urbanisation (vision très transversale), agriculture (traditionnellement exclus de la définition OCDE Eurostat, cf régime spécial des communautés avec la PAC) et tout ce qui touche à la protection de la nature ou de la biodiversité (demande exclusivement publique).

Les grandes tendances par secteur :

Secteurs	Etat du marché	Perspectives
Eau-Déchets	Mature	+
Sites et sols pollués	Mature	++
Bruit-Air (et Climat)	En développement	++
Energies	En développement	++++

Cette étude a donné lieu à la rédaction d'un rapport disponible auprès de l'Agence. Un benchmark a ensuite été réalisé, auprès de différents pôles dédiés à l'environnement ou aux éco-activités : Savoie Technolac, pôle éco-énergies de Lyon, pôle DERBI de Perpignan, Freiburg-im-Breisgau, Göteborg, cluster solaire photovoltaïque de Catalogne.



Résultats du benchmark : Quel que soit le pôle, qu'il s'agisse d'un pôle de compétitivité ou d'un cluster local, deux constantes sont ressorties de ces rencontres. Chacun des projets, chacune des structures a été porté politiquement et très fortement. Sans la volonté politique de mettre des moyens humains, fonciers ou financiers, aucun de ces projets n'aurait abouti. Cela a pris différentes formes : subvention, détachement de personnels, création d'une entreprise spécifique, construction d'un immobilier dédié, maîtrise du coût du foncier pour l'accueil d'un laboratoire, changement de la réglementation, politique d'achat public... Mais la volonté politique n'a suffi nulle part. Parmi les différents pôles visités, certains sont particulièrement dynamiques et efficaces : ceux qui ont su devenir un outil plus professionnel qu'institutionnel. Ainsi, il est nécessaire que progressivement soit créée une structure d'animation dédiée, portail unique pour tous les acteurs (institutionnels, professionnels), visible, identifiable et qu'elle soit portée par les acteurs de la filière et qu'ils se l'approprient. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de faire des actions concrètes pour les réunir.

C'est pour cela qu'après l'étude, la rencontre d'acteurs locaux et celle de pôles ou clusters dédiés aux éco-activités, il a semblé nécessaire d'organiser un séminaire avec des experts de ces filières pour discuter de l'opportunité pour l'Essonne de développer une politique de développement des éco-activités sur son territoire, des filières les plus porteuses en activité et en emplois pour le département et des besoins spécifiques pouvant déjà être identifiés.

Séminaire : Etaient présents des représentants du CEA, de Polytechnique, de Paris XI Sud, d'Optics Valley, de la CCIE, d'entreprises, l'animateur du cluster solaire photovoltaïque de Catalogne, du Conseil Général. Chaque intervenant a eu l'occasion de présenter les actions déjà en cours engagées par son institution ou son organisme. Nous avons ainsi pu voir qu'un certain nombre d'initiatives sont en cours, notamment dans le cadre de la recherche et développement, avec le rapprochement d'universités du Sud francilien autour du PRES Universud.

Des besoins en formation ont été largement évoqués notamment dans le secteur de l'énergie : nucléaire (le Haut Commissariat à l'Energie Atomique souhaite créer un centre ressource sur le Plateau de Saclay), installation des nouvelles énergies dans le bâtiment (bac pro à bac+2). Des besoins donc très proches du marché, de niveaux différents mais pouvant se regrouper sous une bannière commune : un pôle de formation dédié aux énergies, unique en France et réunissant tous les métiers.

Concernant la recherche et développement, des rapprochements commencent. Il a été rappelé par ailleurs que le laboratoire sur les sciences du climat et de l'environnement, situé en Essonne reste avant tout un laboratoire de recherche fondamentale mais qu'il serait opportun de communiquer sur sa présence, ses actions et permettre ainsi de mieux profiter de sa notoriété. Autour de lui pourrait alors graviter des entreprises d'expertises, de mesure, d'analyse de la qualité de l'air par exemple.

Il a été fait allusion à un projet sur le solaire photovoltaïque, partenariat entre l'Ecole Polytechnique et une grande société. Il a été exprimé à ce sujet une demande de soutien notamment pour la construction des locaux dans lesquels s'installerait l'unité mixte de recherche. Il existe par ailleurs une autre unité mixte de recherche dans les Yvelines sur l'énergie, associant Edf et il a été évoqué la possibilité d'un rapprochement, compte tenu de la complémentarité des recherches, afin d'avoir un socle à un pôle énergie. L'on pourrait alors imaginer un pôle d'envergure en y associant les projets communs de recherche du PRES par exemple, et les formations dispensées par le futur Institut de l'Energie (à l'initiative du Haut Commissaire à l'Energie Atomique).

D'autre part, nombre de participants ont évoqué un manque entre la recherche fondamentale et le développement. Plusieurs solutions ont été proposées parmi lesquelles les plateformes technologiques et les démonstrateurs. Il en a été question pour les thématiques de l'ingénierie du bâtiment durable, pour l'intégration des nouvelles énergies, pour le solaire (dans le cas du projet à l'Ecole Polytechnique) ou encore dans des modes de transports alternatifs ou utilisant des énergies alternatives comme l'hydrogène. La possibilité de coupler le pôle formation – recherche avec un démonstrateur pourrait prendre la forme d'un showroom. Cela permettrait une bonne visibilité régionale, nationale, voire internationale.

Trois secteurs de l'étude et du benchmark ont été retenus comme pertinents par les intervenants. Il s'agit de :

- **L'ingénierie du bâtiment durable** (éco-conception, éco-construction, maîtrise de l'énergie et intégration des nouvelles énergies au bâtiment)
- **Les énergies innovantes** (solaire photovoltaïque en couches minces, hydrogène et piles à combustible...)
- **La lutte contre la pollution de l'air et le climat**

Concernant, le solaire, il a été rappelé que malgré la présence d'un projet spécifique sur du photovoltaïque en couches minces, il ne fallait pas pour autant négliger le solaire thermique, plus efficient et rentable à l'heure actuelle. Pour l'hydrogène et les piles à combustible, il apparaissait déjà dans l'étude qu'un développement grand public ne semblait pas possible immédiatement. Cela étant, des projets pilotes, notamment dans les transports restent possibles et souhaitables. Concernant l'air et le climat, il est apparu que cela resterait relativement marginal en termes d'emplois mais qu'il était nécessaire de mieux communiquer et de mieux profiter ou utiliser l'image, la notoriété du LSCE, pour dynamiser la filière air (ingénierie notamment). Enfin, un certain consensus a été ressenti autour de la filière ingénierie du bâtiment durable, lequel secteur avait également été identifié comme porteur pour les filières logicielles et systèmes complexes d'Optics Valley, ainsi que dans le cadre de la maîtrise de l'énergie notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Là encore, l'idée de réunir des formations, de la recherche et des entreprises et, de disposer d'un site ou projet pilote comme un showroom est apparue pertinente.



Conclusions :

Sur la base de ces réflexions et de ce diagnostic, plusieurs actions sont possibles, souhaitables et à mettre en œuvre. L'AEE propose pour chacune des trois filières retenues à l'issue du séminaire, des pistes d'actions (et moyens à mettre en œuvre) et d'en assurer l'animation avec le maximum de partenaires, dans le respect des missions dévolues à chacun.

Sont disponibles à l'Agence le rapport de l'étude (67 pages), la synthèse des discussions du séminaire du 17 avril dernier.

Interlocuteur à l'AEE sur les éco-activités : Sophie Aubin (sophie.aubin@essonne-developpement.com).